



Gilets jaunes

Marche citoyenne

Tous ensemble, défendons notre liberté de manifester !

Après l'intervention policière contre un rassemblement pacifique de gilets jaunes à l'Isle-sur-le Doubs et en l'espace de 3 jours, **le préfet du Doubs vient d'interdire nos rassemblements sur le territoire des communes d'Arbouans, puis d'Audincourt.**

- ➡ **Ces interdictions sont des violations flagrantes du droit de se réunir et de manifester**, éléments essentiels d'une réelle démocratie, réaffirmés par l'article 10 de la Déclaration des Droits de l'Homme et l'article 9 de la Convention Européenne.
- ➡ **Ces arrêtés sont parfaitement arbitraires** puisque M. le Préfet se contente d'interdire sans donner de raison à cette interdiction. Il serait d'ailleurs bien en peine de justifier une telle entrave aux libertés fondamentales puisque, dans le Pays de Montbéliard, nous avons toujours veillé à ce que nos rassemblements de gilets jaunes se déroulent de façon pacifique dans le calme et le respect, sans entrave à la circulation.
- ➡ **Ces interdictions préfectorales sont aussi scandaleuses** parce qu'ils viennent désavouer les décisions des maires d'Arbouans et d'Audincourt, qui avaient autorisé nos rassemblements, en les entourant des directives nécessaires à la sécurité et à la liberté de tous. C'est une remise en cause des élus locaux au moment où M. Macron prétend leur redonner de la place au sein du débat politique.

Ainsi donc, dans la ligne des directives nationales, M. le Préfet décide d'employer la manière forte et tente de faire disparaître la contestation en interdisant son expression. C'est une dérive autoritaire extrêmement dangereuse, contraire aux principes affichés de la République et aux droits de chacun.

Vous avez mis un gilet jaune sur votre tableau de bord ? Vous avez klaxonné à un rond-point ? C'est votre mécontentement que M. Macron veut étouffer en nous virant du paysage ! La misère et la précarité ne doivent plus être visibles !

Aujourd'hui, c'est nous qui sommes visés, mais si de telles méthodes sont adoptées, qui en sera victime demain ?

Au-delà de ceux qui se reconnaissent au moins en partie dans notre mouvement, une telle attitude des pouvoirs publics ne peut que choquer celles et ceux qui sont attachés aux libertés de se réunir et de manifester, qu'ils soient simples citoyens, salariés, retraités, élus locaux, membres d'associations, de syndicats, de partis politiques.

Les gilets jaunes du Pays de Montbéliard appellent donc toutes celles et tous ceux qui n'acceptent pas l'autoritarisme de M. le Préfet et qui veulent défendre les libertés, à exiger le retrait des arrêtés d'interdiction de manifestation et le respect des décisions des maires.

Nous appelons tous les habitants du Pays de Montbéliard et des environs, les organisations associatives, syndicales, les élus locaux, ... à se rassembler

**Samedi 12 janvier à 14H au Pied des Gouttes (vers Decathlon)
pour se rendre ensemble à la sous-préfecture**

Réponse CGT / FO / FSU à l'initiative des gilets jaunes

Les Unions locales CGT, FO, FSU sont scandalisées par les interdictions de rassemblement et de manifestation qui frappent les gilets jaunes du Pays de Montbéliard.

Plutôt que de répondre aux préoccupations sociales qui s'expriment à travers ce mouvement, le gouvernement de M. Macron choisit la manière forte en tentant d'interdire l'expression du mécontentement.

Cette dérive autoritaire est une menace pour l'expression de toute contestation sociale. Elle va à l'encontre de toutes les valeurs de libertés que nous avons toujours défendues.

Les unions locales CGT, FO, FSU du Pays de Montbéliard, en réponse aux gilets jaunes, se joignent donc à l'appel à :

- ✓ **Se rassembler samedi 12 janvier à 14H au Pied des Gouttes**
- ✓ **Se rendre ensemble à la sous-préfecture pour exiger le retrait des arrêtés liberticides.**

Nous appelons la jeunesse, les salariés, les privés d'emplois, les retraités, les autres organisations et associations, les élus locaux à se joindre à cette action pour refuser le diktat de M. le Préfet, pour exiger du gouvernement des réponses sociales à la hauteur des attentes du monde du travail.

Fait à Audincourt le 9 janvier 2019